

**MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
ES QUALITÉ DE SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ
DANS L’AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :**

9476-1954 QUÉBEC INC.

TROUSSE D’INFORMATION

AVRIL 2025

ACHETEURS POTENTIELS

TABLE DES MATIÈRES

Avis de vente par appel d’offres.....	3
Conditions de vente	4
Équipements de restaurant	8
Droits du syndic autorisé en insolvabilité dans les actifs intangibles.....	9
Formulaire d’offre	11

AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRES

9476-1954 QUÉBEC INC.

MALLETTE, SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. en sa qualité de syndic autorisé en insolvabilité à la faillite de **9476-1954 QUÉBEC INC.** sollicite par la présente des offres pour l'achat des actifs suivants, en bloc, tels que décrits ci-dessous :

- Équipements de restaurant
- Droits du syndic autorisé en insolvabilité dans les actifs intangibles

INSPECTION DES BIENS

La visite des actifs se fera uniquement sur demande de rendez-vous en communiquant avec **M. Rémy Gingras de la firme SIG au 819-692-9588 ou par courriel à rgingras@sigtr.com**. Pour de plus amples informations concernant les actifs, une trousse d'information détaillant les biens à vendre est également disponible en communiquant avec **M^{me} Hélène Gagné au 418 724-7398 ou à helene.gagne@mallette.ca**.

CONDITIONS DE VENTE

Certains biens pourraient faire l'objet de crédits-baux ou être assujettis à des sûretés ou autres charges. Le syndic autorisé en insolvabilité se réserve le droit de les retirer de la vente.

Les offres d'achat et toute vente en résultant sont en outre assujetties à d'autres conditions, réserves et modalités qui font partie intégrante du présent appel d'offres. Les offrants ont la responsabilité d'en prendre connaissance et d'en obtenir copie.

RÉCEPTION DES OFFRES

Les offres scellées portant au recto de l'enveloppe la mention « **OFFRE – 9476-1954 QUÉBEC INC.** » et accompagnées d'un chèque visé, d'une traite bancaire ou d'un transfert électronique au montant de **20 %** de l'offre, établi à l'ordre de la firme soussignée, seront reçues au bureau de **MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., 2600-500 Place d'Armes à Montréal, QC**, jusqu'au **14^e jour de mai 2025 à 13 h 30**, heure à laquelle les offres seront ouvertes en présence des acheteurs par vidéoconférence en effectuant une demande de participation à soumissions@mallette.ca.

MATHIEU BERGERON, CPA, CIRP, SAI
MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
2600-500 Place d'Armes à Montréal, QC H2Y 2W2
Téléphone 514 395-0570 • Télécopieur 514 395-0571

Conditions de vente

AVRIL 2025

Certains biens pourraient faire l'objet de crédits-baux ou être assujettis à des sûretés ou autres charges. Le syndic autorisé en insolvabilité se réserve le droit de les retirer de la vente.

Les offres d'achat et toute vente en résultant sont en outre assujetties à d'autres conditions, réserves et modalités qui font partie intégrante du présent appel d'offres. Les offrants ont la responsabilité d'en prendre connaissance et d'en obtenir copie.

Toutes offres d'achat seront acceptées par écrit seulement.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE - IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF:

9476-1954 QUÉBEC INC.

CONDITIONS DE VENTE - CONDITIONS OF SALE

Les conditions, réserves et modalités ci-après énumérées font partie intégrante de l'appel d'offres; toutes offres reçues et toutes ventes en résultant y sont assujetties. Il est de la responsabilité des acheteurs d'en prendre connaissance et d'en obtenir copie.

The terms, conditions and reserves hereafter set forth form an integral part of the notice calling for tenders; all offers received and any sale resulting therefrom shall be subject to these terms and conditions. The tenderers have the responsibility to obtain a copy and thereof review them.

CONDITIONS GÉNÉRALES

GENERAL CONDITIONS

1. Le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu, se réservent le droit de refuser toutes et chacune des offres, et la plus haute offre ne sera pas nécessairement acceptée.
 2. Le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu se réservent le droit de disposer des biens de toute autre façon prévue à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
 3. Toute offre doit contenir une adresse à laquelle les communications relatives à l'offre pourront être transmises.
 4. Les offres ne seront pas acceptées à moins d'être accompagnées d'un **dépôt d'au moins 20%**, du montant de l'offre, d'être scellées et de porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit le mot « **offre** » de même que le nom du dossier pour lequel les offres sont demandées.
 5. Les dépôts seront promptement retournés aux acheteurs dont les offres n'auront pas été acceptées. Par ailleurs, tout acheteur qui retirerait son offre à tout moment avant qu'il reçoive avis du résultat des offres, verrait son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts minimums payés par l'acheteur au syndic autorisé en insolvabilité.
 6. Les offres seront acceptées en présumant que l'acheteur a examiné les biens offerts en vente, qu'il s'est fié entièrement et seulement à son examen et enquête et à son propre jugement, et **aucune garantie n'est donnée** ou ne peut être sous-entendue ou présumée quant à la quantité, la description, la qualité, la nature ou l'état des biens de quelque manière que ce soit.
1. The Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, reserve the right to refuse any and all tenders and the highest tender shall not necessarily be accepted.
 2. The Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, reserve the right to dispose of the assets in any other manner provided for under the *Bankruptcy and Insolvency Act*.
 3. Each tender must contain an address to which a correspondence relative to the offer may be sent.
 4. Tenders will not be accepted unless they are accompanied by a **deposit of at least 20%**, of the offer and are sealed and clearly marked on the face of the envelope with the word "**tender**" followed by the name of the bankrupt estate or the file for which the tenders have been called.
 5. The tender deposits will be promptly returned to the unsuccessful tenderers. On the other hand, in the event a tenderer withdraws his tender at any time before he receives notification of the decisions made in respect of the tenders, the deposit of such tenderer shall be forfeited as minimum liquidated damages paid by the tenderer to the Trustee.
 6. Tenders will be accepted on the basis that the tenderer has inspected the assets offered for sale, and has relied entirely and solely upon his own inspection, investigation and judgment, and is purchasing on the basis that there are **no representations, warranties** and conditions, expressed or implied in any manner whatsoever as to the quantity, the description, quality, nature or condition of the assets.

7. Toutes les taxes de vente et autres droits pouvant être exigibles en rapport avec la vente seront payés par l'acheteur en sus du prix d'achat, sauf dispositions contraires clairement énoncées dans l'offre.
 8. Les adjudicataires doivent prendre possession des biens, autres que les immeubles, **à leurs frais**, dans les cinq (5) jours suivant la date d'acceptation de leur offre, à moins que le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, n'autorisent un plus long délai.
 9. Les adjudicataires doivent payer le solde dû sur l'achat des biens dans les **cinq (5) jours de la date d'acceptation** de leur offre ou avant d'en prendre possession, selon celle des deux dates qui survient en premier lieu, à moins que le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, n'autorisent un plus long délai.
 10. Lorsque l'adjudicataire fait défaut de se conformer aux exigences des articles 8 et 9 ci-dessus, il doit assumer toutes dépenses additionnelles encourues par l'actif en raison de son défaut.
 11. Lorsque l'adjudicataire fait défaut de payer les dépenses additionnelles mentionnées à l'article 10 ci-dessus, le syndic autorisé en insolvabilité peut révoquer l'acceptation de l'offre et confisquer le dépôt à titre de dommages-intérêts minimums.
 12. Lorsqu'une offre est assujettie à une condition, l'offre doit énoncer le montant de l'offre si cette condition est acceptée par le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu, et le montant de l'offre si la condition n'est pas acceptée.
 13. Lorsqu'une offre est assujettie à une ou plusieurs conditions et que l'offre ne mentionne qu'un montant; ce montant sera considéré comme étant le montant de l'offre si la ou les conditions énoncées dans l'offre ne sont pas acceptées par le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu.
 14. Le syndic autorisé en insolvabilité demeurera propriétaire des biens visés par l'offre jusqu'à paiement intégral du prix de vente et de toutes les taxes applicables par l'acheteur.
 15. S'il y a une offre de vendre pour le compte de l'actif, toutes les conditions ici énumérées s'appliquent, avec les adaptations nécessaires, et une garantie de réalisation nette minimum pour l'actif doit être énoncée dans l'offre.
7. Any and all sales taxes and/or levies payable in connection with the sale shall be payable by the purchaser in addition to the purchase price, unless clearly indicated otherwise in the tender.
 8. Successful tenderers shall take possession of the assets, other than real property, **at their own expense**, within five (5) days of the date of the acceptance of their offer, unless the Trustee, the secured creditor and the inspectors, authorize a longer delay.
 9. Successful tenderers shall pay the balance due on the purchase of assets, other than real property, **within five (5) days of the date of acceptance** of their offer, or prior to taking possession, whichever first occurs, unless the Trustee, the secured creditor and the inspectors, authorize a longer delay.
 10. Where a successful tenderer does not comply with Sections 8 and 9, he shall pay all additional costs incurred by the estate by reason of his noncompliance therewith.
 11. Where the successful tenderer fails to pay the additional expenses referred to in Section 10 above, the Trustee may revoke the acceptance of the offer and forfeit the deposit as minimum liquidated damages.
 12. Where a tender is subject to a condition, the tender shall state both the amount of the tender if the condition is accepted by the Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, and the amount of the tender if the condition is not accepted.
 13. Where a tender is subject to one or more conditions and the tender states only one amount; that amount shall be considered to be the amount of the tender if the condition or conditions mentioned in the tender are not accepted by the Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any.
 14. Title to the property covered by the tender shall remain with the Trustee until payment in full of the purchase price and of all applicable taxes by the purchaser.
 15. Where an offer to sell on behalf of the estate is made, the conditions herein mentioned apply to the offer, with such adjustments as the circumstances require, and a net guaranteed minimum return to the estate must be stated in the offer.

16. L'offre, son acceptation et les présentes conditions de vente, lesquelles seront réputées faire partie intégrante de l'offre, constitueront un contrat de vente qui liera les parties. L'acheteur continuera d'être lié par ces conditions nonobstant l'exécution d'un contrat ou acte de vente distinct.
17. Le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu, se réservent le droit de renoncer à toutes et chacune des présentes conditions.

CONDITIONS SPÉCIALES

18. Les biens seront vendus dans « **l'état et la situation où ils se trouvent** » sans aucun ajustement ni responsabilité de la part du syndic autorisé en insolvabilité.
19. Si, pour quelque raison, le syndic autorisé en insolvabilité était incapable de livrer à l'acheteur un bien ou une catégorie quelconque de biens, le syndic autorisé en insolvabilité pourra, à sa seule discrétion, soit révoquer son acceptation de l'offre, soit convenir avec l'acheteur et avec l'accord du créancier garanti et des inspecteurs, s'il y a lieu, d'une somme à être appliquée en réduction du prix de vente.
20. Les offres pourront être faites en utilisant le formulaire prévu à cette fin dont des exemplaires seront disponibles lors de l'inspection ou en s'adressant au bureau du syndic autorisé en insolvabilité.
21. **L'acheteur sera responsable de tous dommages causés aux locaux** et à l'immeuble en raison du démantèlement et/ou du déménagement des biens et de son occupation des lieux, et tiendra le syndic autorisé en insolvabilité indemne de toutes réclamations ou recours qui pourraient être exercés contre lui en rapport avec tels dommages.
22. Les offres « en bloc » et les offres englobant plusieurs lots ou sous-lots doivent nécessairement indiquer la valeur attribuée à chacun. ***Il est impératif que toute offre en bloc ou englobant ces lots ou sous-lots indique la valeur attribuée à chaque lot.***

En cas de différence entre la version anglaise et française, cette dernière a prédominance sur toute autre version.

16. The tender and the acceptance thereof, together with these conditions of sale, which shall be deemed to form part of such tender, shall constitute a binding agreement of purchase and sale. These conditions shall survive the execution of any subsequent separate deed of sale.
17. The Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, reserve the right to waive any or all of the foregoing conditions.

SPECIAL CONDITIONS

18. The assets will be sold on an « **as is and where is basis** » without any adjustments or responsibility on the part of the Trustee.
19. Should, for any reason, the Trustee be unable to deliver to the purchaser an asset or a category of assets, the Trustee, in his sole discretion, may either revoke his acceptance of the tender, or agree with the purchaser to a reduction of the sale price in such amount as the secured creditor and the inspectors, if any, will approve.
20. Tenders may be submitted using the standard form of tender, copies of which will be available at the time of the inspection and from the Trustee's office.
21. **The purchaser shall be responsible for all damages caused to the premises** and to the building as a result of dismantling and/or moving of the assets and of his occupation of the premises, and shall hold the Trustee harmless from any claims and recourses which may be brought against him in respect of such damages.
22. Tenders "en bloc" and tenders comprising several lots or sub-lots must necessarily indicate the value attributed to each lot or sub-lot. ***It is imperative that any "en bloc" tender or any tender including these lots or sub-lots indicate the value attributed to each lot or sub-lot.***

In case of discrepancy between the English and French version, the French version has priority over any other.

Lot #1

ÉQUIPEMENTS DE RESTAURANT



1628, RUE ROYALE
TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC) G9A 4K3
TÉLÉPHONE: 819-375-6315
TÉLÉCOPIEUR: 819-375-9740
web: www.sigtr.com

DOSSIER: 9476-1954 Québec inc. FASRS Restaurant Piazzetta Granby

N/Dossier: 10125-AM

MANDAT: Inventaire et évaluation

ADRESSE: 252, rue Denison Est, local 103, Granby (Québec)

LOCALISATION DES BIENS: Idem

MODE D'ÉVALUATION: Valeur marchande

DATE: 20 janvier 2025, 8h00

LOT 1

E) Équipement

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
1E-001	RESTAURANT Système de caisse informatisé comprenant: * 1 écran tout-en-un, marque Dell, modèle W29C, # de série CQJG6X3 * 1 écran tactile tout-en-un, marque Touch Dynamic, modèle Acrobat AIO J1900, # de série W106450023 * 1 imprimante à facturation, marque G4Pos, modèle MG80, # de série MG80-8098755501 * 1 imprimante à facturation, marque Epson, modèle M188B, # de série X82H14796 * 1 tiroir-caisse en métal. <i>Photo 1</i>	1		

Suite lot 1E page 2

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
1E-002	Congélateur 2 portes vitrées, marque New Air, modèle NGF-122-H, # de série 122GF202205002. <i>Photo 2</i>	1		
1E-003	Cellier 28 bouteilles hauteur comptoir, marque Vinum, modèle et # de série non accessibles. <i>Photo 3</i>	2		
1E-004	Machine à glace, marque Brema, modèle et # de série non accessibles. <i>Photo 4</i>	1		
1E-005	Ensemble de préparation de café comprenant: * 1 cafetière espresso 2 têtes, marque Unic, modèle Twin Mira, sans # de série apparent * 1 moulin à grains, marque Quamar, modèle M80, # de série 0000000010124. <i>Photo 5</i>	1		
1E-006	Comptoir bar réfrigéré 4 portes, marque MKE, modèle BB-96SC, # de série 0216630. <i>Photo 6</i>	1		

Suite lot 1E page 3

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
1E-007	Lot de mobilier de salle à manger comprenant: * 35 tables en stratifié, 1 pied de métal, dimension: 24" lar. X 30" p. * 1 banquette fini similicuir et tissu, dimension: 25' lar. * 1 banquette en "U" fini similicuir et tissu, dimension: 27'-9" lar. * 1 banquette en "L" fini similicuir et tissu, dimension: 30' lar. * 47 chaises fini similicuir, structure de métal * 13 chaises fini tissu, structure de bois * 2 bancs d'appoint en plastique pour enfant, marque Winco * 2 chaises hautes en bois pour enfant, marque Winco. <i>Photos 7 à 9</i>	1		
1E-008	Lot de mobilier divers comprenant: * 1 table en plastique, 1 pied de métal, dimension: 23" lar. X 27" p. * 1 comptoir de réception en stratifié 3 tiroirs, 1 porte, dimension: 45 1/2" lar. X 51" p. * 1 muret séparateur vitré, structure de bois, dimension: 72" lar. X 108" h. * 1 étagère en stratifié 5 tablettes, 1 porte, dimension: 28" lar. X 24" p. X 79" h. <i>Photo 10</i>	1		
1E-009	Lot d'équipement divers comprenant: * 1 affiche chevalet en bois, dimension: 20" lar. X 39" h. * 1 cadre lumineux pour menu, dimension: 14 1/2" lar. X 19 1/2" h. * 2 patères * 1 support à vêtement sur roulettes * 1 ensemble de cadres et de décoration divers, etc.	1		

Suite lot 1E page 4

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
1E-010	Lot de mobilier divers comprenant: * 1 comptoir bar en "U" en stratifié 2 portes avec évier, dimension: 13' lar. X 9'-3" p. * 1 support en métal pour coupes et boissons, dimension: 121" lar. X 93" p. X 66" h. * 1 comptoir en stratifié 7 portes, dimension: 13' lar. X 39 1/2" p. avec huche 4 portes vitrées, dimension: 13' lar. X 10" p. X 82" h. (Sujet à litige avec le locateur) Photos 4, 11 et 12 CUISINE	1		
1E-011	Ensemble d'équipement de plonge comprenant: * 1 évier double en acier inox, marque Thorinox, dimension: 74" lar. X 27" p. * 1 rince-assiettes * 1 intercepteur de graisse * 1 table de sortie en acier inox, dimension: 48" lar. X 27" p. * 2 tablettes d'égouttement en acier inox, dimension: 42" lar. X 16" p. Photo 13	1		
1E-012	Four à pizza 48" au gaz naturel, marque Garland, sans modèle et # de série apparents. Photo 14	2		
1E-013	Plaque de cuisson à induction, marque Eurodib, modèle CI3500, # de série CI350011220399.	1		
1E-014	Comptoir de préparation réfrigéré 2 portes, marque New Air, modèle NPT-048-SA, sans # de série apparent. Photo 14	1		

Suite lot 1E page 5

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
1E-015	Micro-ondes commercial, marque Panasonic, sans modèle et # de série apparents. <i>Photo 15</i>	3		
1E-016	Laminoir à pâte automatique, marque Somerset, modèle CDR-1550, # de série 2311G0177. <i>Photo 16</i>	1		
1E-017	Comptoir de préparation réfrigéré 3 portes, marque New Air, modèle NPT-090-PI, sans # de série apparent. <i>Photo 16</i>	1		
1E-018	Comptoir de préparation réfrigéré 2 portes, marque New Air, modèle NPT-048-SA, sans # de série apparent. <i>Photo 16</i>	1		
1E-019	Tranche-viande, marque Eurodib, modèle HBS-300L, # de série 20HL7258-278. <i>Photo 17</i>	1		
1E-020	Coupe-légumes, marque Robot-Coupe, modèle CL 50 Series E, # de série 4500327103P-05. <i>Photo 18</i>	1		
1E-021	Comptoir de préparation réfrigéré 2 portes, marque True, modèle TBB-24-48G-SD-S, # de série 6592981. <i>(Hors d'usage lors de l'inventaire)</i>	1		

Suite lot 1E page 6

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
1E-022	Cellier 1 porte vitrée, marque Wine Cell'R, modèle et # de série non accessibles, dimension: 25 1/2" lar. X 27" p. X 72" h. <i>Photo 19</i>	1		
1E-023	Système de ventilation comprenant: * 1 hotte en acier inox, dimension: 12' lar. X 54" p. X 20" h. * 1 système d'extincteur, marque Kitchen Knight II, modèle PCL-300 * 1 ventilateur d'évacuation, marque et modèle non accessibles. <i>Photo 20</i>	1		
1E-024	Unité de réfrigération comprenant: * 1 chambre froide/congélateur démontable, marque Coldmatic, dimension: 16' lar. X 8' p. * 2 porte d'accès 36" * 1 évaporateur 2 ventilateurs, marque RefPlus, modèle LSE-0721-2, # de série D2022060791 * 1 évaporateur 1 ventilateur, marque RefPlus, modèle LSA-0551-1, # de série D2022040818 * 2 compresseurs externes, marque, modèle et # de série non accessibles. <i>Photos 21 et 22</i>	1		

Suite lot 1E page 7

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
1E-025	Lot d'équipement divers comprenant: * 2 plaques de cuisson à induction, marque Master Chef, modèle 043-1297-6 * 1 plaque de cuisson à induction, marque Master Chef, modèle 043-1297-6 * 1 cuiseur à pâtes, marque Nella, modèle CE-CN-0002-B * 1 congélateur vertical 1 porte, marque Frigidaire, modèle FFU09C2CW4 * 1 réchaud à assiettes 48", marque Winco, modèle ESH-48 * 2 imprimantes à facturation, marque Epson, modèle M188B * 1 micro-ondes, marque Panasonic, modèle NN-SU64LB * 1 réchaud à soupe, marque Eurodib, modèle SB-6000 * 1 congélateur vertical 1 porte hauteur comptoir, marque Danby, modèle DUFM043A2WDD * 1 écran tactile tout-en-un, marque Touch Dynamic, modèle Acrobat AIO J1900. <i>Photos 16, 23 et 24</i>	1		

Suite lot 1E page 8

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
1E-026	Lot de mobilier en acier inox comprenant: * 1 table 1 tablette, dimension: 24" lar. X 24" p. * 2 tables 1 tablette, marque Omcan, dimension: 48" lar. X 24" p. * 1 table 1 tablette, marque Thorinox, dimension: 72" lar. X 24" p. * 1 table 1 tablette, marque Thorinox, dimension: 72" lar. X 30" p. * 2 tablettes, marque Inox-Fab, dimension: 94" lar. X 15" p. * 3 tablettes, marque Thorinox, dimension: 24" lar. X 18" p. * 1 tablette, marque Thorinox, dimension: 48" lar. X 12" p. * 3 tablettes, marque Thorinox, dimension: 60" lar. X 12" p. <i>Photos 16, 23 et 24</i>	1		

Suite lot 1E page 9

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
1E-027	Lot d'étagères alimentaires comprenant: * 1 étagère 3 tablettes, dimension: 36" lar. X 18" p. X 73" h. * 2 étagères 3 tablettes, dimension: 60" lar. X 24" p. X 73" h. * 1 étagère 4 tablettes, dimension: 60" lar. X 18" p. X 73" h. * 2 étagères 4 tablettes, dimension: 60" lar. X 24" p. X 73" h. * 2 étagères 4 tablettes, dimension: 72" lar. X 24" p. X 73" h. * 2 étagères 5 tablettes, dimension: 36" lar. X 18" p. X 73" h. * 1 étagère 5 tablettes, dimension: 36" lar. X 24" p. X 73" h. * 1 étagère 5 tablettes, dimension: 48" lar. X 24" p. X 73" h. * 1 étagère 5 tablettes, dimension: 60" lar. X 24" p. X 73" h. <i>Photo 25</i>	1		
1E-028	Lot de mobilier divers comprenant: * 1 comptoir en mélamine 2 portes avec évier, dimension: 221" lar. X 25" p. * 1 armoire murale en mélamine, dimension: 114" lar. X 12" p. X 36" h. * 1 comptoir en mélamine 1 porte, dimension: 28" lar. X 31" p. * 1 armoire murale en mélamine, dimension: 90" lar. X 12" p. X 36" h. <i>(Sujet à litige avec le locateur)</i> <i>Photo 26</i>	1		

Suite lot 1E page 10

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
1E-029	Lot d'équipement divers comprenant: * étagères à vin en bois * table en métal * chariot en aluminium 12 cabarets * balances * pinces à factures * étagère pliante en métal 5 tablettes * poubelles * tablette tactile * ensemble d'équipement d'entretien, etc. <i>Photos 16 et 27</i> SALLE DES EMPLOYÉS	1		
1E-030	Lot de mobilier et d'équipement divers comprenant: * 6 casiers en métal 2 portes, marque Perfix, dimension: 11" lar. X 18" p. X 72" h. * 1 support à vêtement sur roulettes * 1 table en plastique 1 pied de métal, dimension: 23" lar. X 27" p. * 1 étagère en plastique 5 tablettes, dimension: 23" lar. X 12" p. X 67" h. <i>Photo 28</i> SALLE MÉCANIQUE	1		
1E-031	Lot de mobilier et d'équipement divers comprenant: * 1 ensemble laveuse/sècheuse superposées, marque Kenmore * 1 chariot en métal 4 tablettes * 1 étagère en plastique 5 tablettes, dimension: 36" lar. X 18" p. X 72" h. <i>Photo 29</i>	1		

Suite lot 1E page 11

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
1E-032	BUREAU ADMINISTRATION Lot de mobilier divers comprenant: * 1 bureau en stratifié 4 tiroirs avec huche, dimension: 35" lar. X 15" p. X 43 1/2" h. * 1 bureau en stratifié 2 tiroirs, dimension: 47" lar. X 23 1/2" p. * 2 chaises fini similicuir, structure de métal * 1 chaise hauteur comptoir fini tissu, structure de bois * 1 armoire en mélamine, dimension: 35" lar. X 24" p. X 84" h. * 1 étagère en plastique 3 tablettes, dimension: 23" lar. X 12" p. X 36" h. <i>Photo 30</i>	1		
1E-033	Système informatique comprenant: * 1 boîtier, marque Thermaltake, sans modèle apparent * 1 écran plat 22", marque Viewsonic, modèle VA2247-MH * 1 appareil multifonction, marque Hewlett-Packard, modèle LaserJet M234sdwe. <i>Photo 30</i>	1		

Suite lot 1E page 12

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
	ENSEMBLE DES LIEUX			
1E-034	Lot d'équipement électronique comprenant: * 1 mélangeur audio, marque QSC, modèle MP-M40 * 1 amplificateur audio, marque QSC, modèle SPA4-60 * 1 ensemble de haut-parleurs, marque QSC, modèle non accessible * 1 système de surveillance, marque G.S.D. Group, modèle GSD-NVRFNC4K-04-N. <i>Photo 30</i>	1		
1E-035	Lot de mobilier et d'équipement divers comprenant: * 2 chariots en métal 3 tablettes, dimension: 20" lar. X 12" p. X 32 3/4" h. * 1 ensemble de tables gigognes en bois * 1 chevalet d'affichage en métal * 1 table à langer, marque Rubbermaid * 1 système téléphonique, marque Yealink * 1 ensemble d'équipement d'entretien * 1 ensemble de décorations diverses, etc.	1		
1E-036	Lot d'équipement de service et de préparation comprenant: assiettes, bols, verres, coupes, chaudrons, poêles, contenants divers, ustensiles de préparation, produits d'emballage, etc. <i>(Évaluation sous toutes réserves sans aucun décompte physique complet de notre part.)</i>	1		
	EXTÉRIEUR			
1E-037	Pergola en métal, dimension: 15' lar. X 18' p. X 9' h. <i>Photo 31</i>	2		

Suite lot 1E page 13

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
1E-038	Lot de mobilier de terrasse comprenant: * 22 tables en plastique, 1 pied de métal, dimension: 23" lar. X 27" p. * 2 bancs en bois d'environ 16' l. * 36 chaises en résine * 1 ensemble de rampes en métal, dimension: environ 32' linéaire. <i>Photos 31 et 32</i>	1		
	TOTAL LOT 1			

PHOTO 1

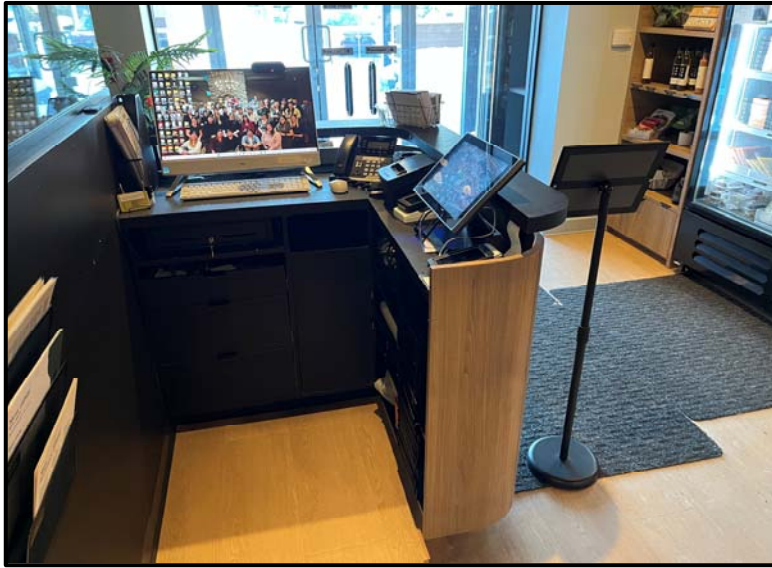


PHOTO 2



PHOTO 3



PHOTO 4



PHOTO 5



PHOTO 6



PHOTO 7



PHOTO 8



PHOTO 9

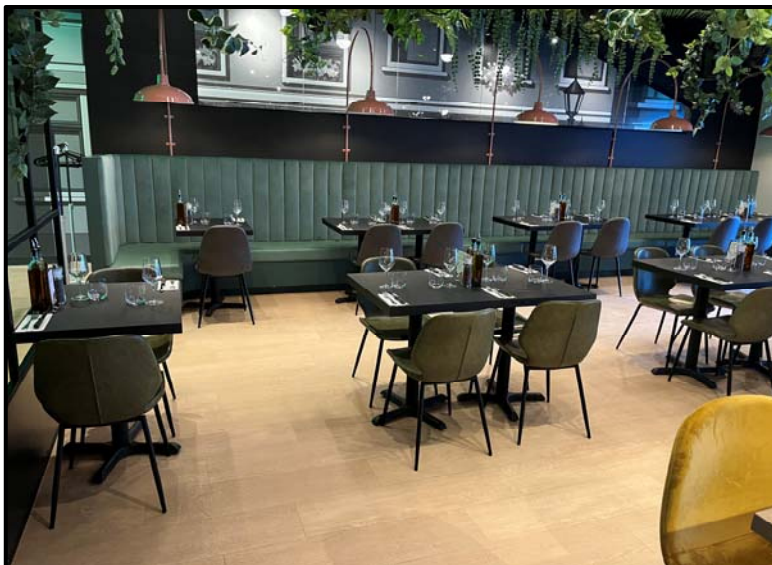


PHOTO 10



PHOTO 11



PHOTO 12



PHOTO 13



PHOTO 14



PHOTO 15



PHOTO 16



PHOTO 17



PHOTO 18



PHOTO 19



PHOTO 20



PHOTO 21



PHOTO 22



PHOTO 23



PHOTO 24



PHOTO 25

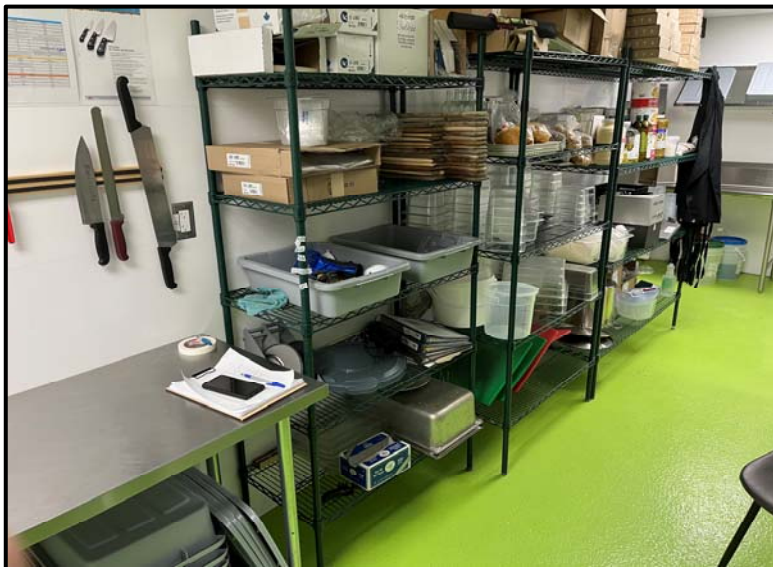


PHOTO 26



PHOTO 27

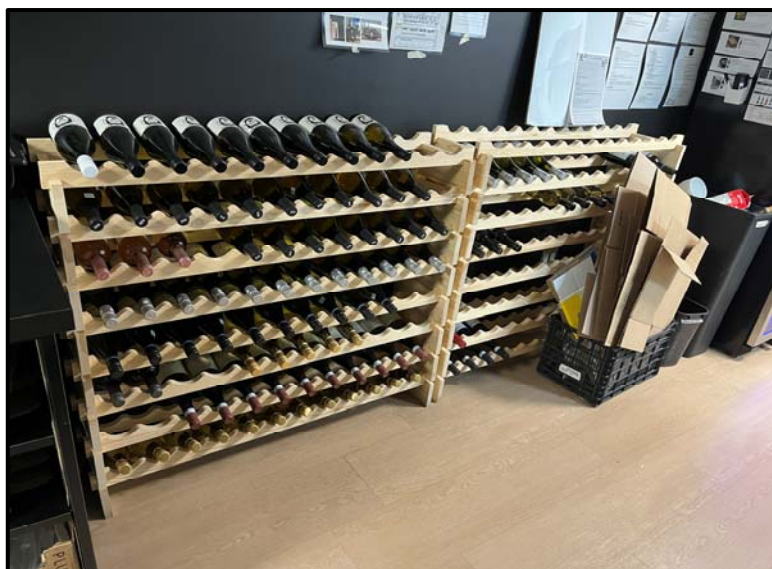


PHOTO 28



PHOTO 29



PHOTO 30

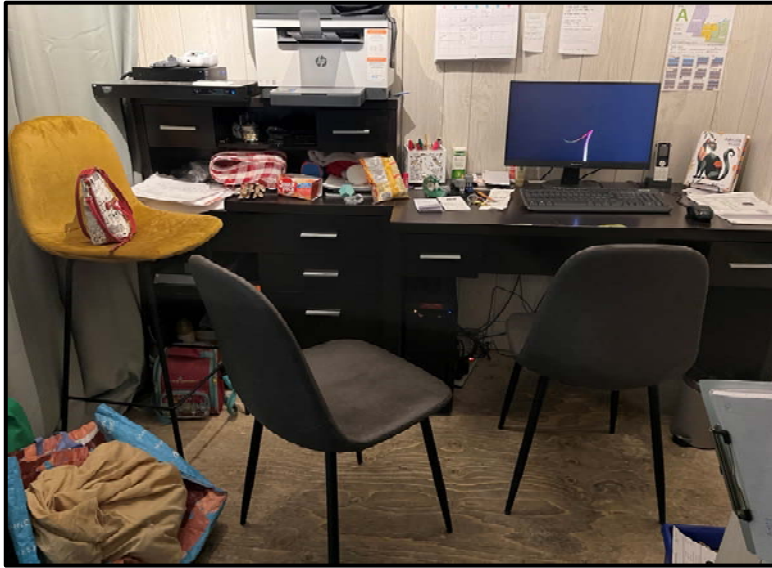


PHOTO 31



PHOTO 32



PHOTO 33



PHOTO 34



PHOTO 35



PHOTO 36



PHOTO 37



PHOTO 38



ANNEXE
Sujet à propriété de tiers

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
	ENSEMBLE DES LIEUX			
2T-001	Terminal de vente (T.P.V.). (Sujet à propriété de PayFacto)	4		
2T-002	Toile fusain intitulé "Léopard des neiges", artiste Marie-Michèle Desmarais (Sujet à propriété de l'artiste)	1		
2T-003	Ensemble de distribution de bière en fût 4 lignes, avec compresseur de réfrigération, marque Tecumseh, modèle AE-1154-E, # de série AE4450Y-AA1A (Sujet à propriété de Boréal) Photos 33 et 34	1		
2T-004	Tablette tactile, (Sujet à propriété de DoorDash)	1		
2T-005	Ensemble de préparation de café comprenant: * 1 cafetière, marque Neco * 1 broyeur à grains, marque Grindmaster (Sujet à propriété de Tatum) Photo 35	1		
2T-006	Réfrigérateur, marque LG. (Sujet à propriété de Julie Grenier)	1		
2T-007	Système de distribution de savon. (Sujet à propriété du fournisseur)	1		
2T-008	Baril de fût. (Sujet à propriété du fournisseur) Photo 36	1		

Suite lot 2T page 15

LOT	DESCRIPTION	QTE	VALEUR UNITAIRE	TOTAL
2T-009	Bonbonne de gaz. (Sujet à propriété de Linde) Photo 37	1		
2T-010	Lave-vaisselle, marque CMA, modèle AH-2, # de série 227827 avec chauffe-eau, marque Temp-Sure. (Sujet à propriété du locateur) Photo 38	1		
2T-011	Lot de mobilier et d'équipement divers comprenant: * 3 appareils de chauffage portatifs * 2 escabeaux en aluminium 2 marches * 1 fauteuil fini tissu * 1 escabeau en aluminium 3'. (Sujet à propriété de Julie Grenier)	1		
	TOTAL LOT 2			

RÉFÉRENCE SEULEMENT
NON INCLUS DANS LA VENTE

Lot #2

**DROITS DU SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ DANS LES
ACTIFS INTANGIBLES**

Tous les droits du syndic autorisé en insolvabilité, s'il y en a, relativement aux éléments suivants :

- A. Nom de l'entreprise
- B. Numéro de téléphone
- C. Tous autres éléments d'actifs intangibles autres que ceux susmentionnés

Réception des offres

AVRIL 2025

Les offres scellées portant au recto de l'enveloppe la mention « **OFFRES – 9476-1954 QUÉBEC INC.** » et accompagnées d'un chèque visé, traite bancaire ou transfert bancaire au montant de **vingt pour cent (20 %)** de l'offre établie à l'ordre de la firme soussignée, seront reçues au bureau de **MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**, 2600-500, Place d'Armes à Montréal QC jusqu'au **14^e jour de mai 2025 à 13 h 30**, heure à laquelle les offres seront ouvertes en présence des acheteurs.

FORMULAIRE D'OFFRE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

9476-1954 QUÉBEC INC.

À : **MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**

2600-500 Place d'Armes à Montréal, QC H2Y 2W2

Téléphone : (514) 395-0570

Télécopie : (514) 395-0571

Courriel : soumissions@mallette.ca

1. **NOM DE L'ACHETEUR :** _____

2. **ADRESSE DE L'ACHETEUR :** _____

3. **NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :** _____

4. **NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR :** _____

5. **COURRIEL :** _____

6. Le soussigné reconnaît avoir reçu et examiné les Conditions de Vente dans l'affaire susdite, et reconnaît que le présent appel d'offres visant les actifs ci-dessous mentionnés a été fait conformément auxdites Conditions et le soussigné accepte d'y être lié comme si celles-ci étaient énoncées dans la présente offre comme y faisant partie intégrante.

7.	Lot	Description	Prix offert (\$)
	1	Équipements de restaurant	_____
	2	Droits du syndic autorisé en insolvabilité dans les actifs intangibles	_____
	TOTAL		_____

8. **Conditions spéciales :** _____

9. Le soussigné remet avec la présente offre, un chèque visé, traite bancaire ou transfert bancaire à l'ordre de **MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**, représentant vingt pour cent (20 %) de l'offre.

FAIT à _____ ce _____^e jour de _____ 2025.

Nom de l'acheteur

Signature autorisée